

Image not found or type unknown



Vente de vehicule particulier à particulier

Par **FREIRE**, le **07/04/2010** à **22:21**

Bonjour, rn rn en juin 2008 j'ai vendu une voiture Renault Espace 17.000 €, voiture que j'ai achetée 6 mois auparavant en Belgique. rn Aujourd'hui je reçois une lettre de l'assurance de mon acheteur comme quoi il y a un vice sur le véhicule vendu avec 135 000 km alors que, après expertise Renault, le véhicule en présente environ 200 000 km. rn Je suis convié à un arrangement à l'amiable la semaine prochaine alors que j'ai fourni mes papiers d'achat du véhicule sur lesquels le kilométrage indiqué était de 120 000 km, certifié par le vendeur précédent. rn rn Que puis-je faire ?